

# MOT DU MAIRE

**NORMAND  
DYOTTE**

candiac.ca



ça  
va  
bien  
aller



**4 JUIN 2020**

Chers Candiacois,

Je suis fier de constater que la reprise graduelle de certaines activités de loisirs individuelles se déroule dans la collaboration et dans le respect des consignes sanitaires. J'aimerais également remercier tous les employés municipaux qui s'affairent activement à la réouverture de certaines aires et infrastructures sur le territoire depuis quelques jours. Pensons notamment à la bibliothèque. C'est plus de 1 000 réservations en ligne qui ont été enregistrées depuis l'annonce de sa réouverture partielle vendredi passé. Rappelons toutefois qu'il est primordial que les citoyens respectent la procédure. Un citoyen peut uniquement se présenter à la bibliothèque sur rendez-vous. Cette consigne est essentielle afin de permettre au personnel de la bibliothèque d'optimiser leur service tout en se protégeant.

D'ailleurs, les consignes gouvernementales concernant la distanciation sociale et les mesures d'hygiène s'appliquent toujours, et ce, même aux endroits accessibles de nouveau dans les parcs, tels que les parcours d'exercice, les modules de jeux et les jeux d'eau. Ainsi, la municipalité a adopté des protocoles afin d'assurer que les règles sanitaires soient respectées. Nous faisons cependant appel à la collaboration des parents qui doivent faire leur part pour nous assister dans cette tâche. Précisons que la distanciation sociale est aussi obligatoire au parc pour les planches à roulettes (skatepark).

De plus, n'hésitez pas à prendre le temps de vous délecter du soleil tout en naviguant sur votre tablette dans l'un des parcs alimentés par le WiFi puisque le réseau a aussi été remis en fonction. Consultez l'onglet [Parcs et espaces verts](#) du [candiac.ca](#) pour connaître la liste des parcs où le WiFi est offert.

Peut-être en profiterez-vous également pour visiter le tout nouvel espace numérique l'Agora de Candiac, accessible depuis ce lundi. Celui-ci vous permet, entre autres, de répondre à des sondages, de soumettre des idées à la Municipalité et de rester à l'affût des grands projets où la participation publique est de mise. Cette nouvelle plateforme se veut aussi un guichet citoyen avec lequel il est possible d'effectuer en ligne l'achat d'une licence pour animaux ou de vous inscrire aux alertes de la Ville par exemple. Il s'agit d'une porte d'entrée pour les citoyens et d'un espace public virtuel, pratique et convivial. Je vous invite à visiter dès maintenant l'Agora de Candiac, votre outil pour communiquer de façon bidirectionnelle avec la Ville : [agora.candiac.ca](#).

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller municipal; il est toujours disponible pour vous!

Le maire  
Normand Dyotte